

# CONVENTION DE DEVELOPPEMENT CULTUREL

## 2010-2012

### AVENANT 2011

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CAYRES-PRADELLES  
Place del'église – 43 490 Costaros  
Tél. : 04-71-57-88-00 / Fax : 04-71-57-88-01  
Courriel : [contact@ccpcp.fr](mailto:contact@ccpcp.fr)  
[www.ccpcp.fr](http://www.ccpcp.fr)

PRÉSIDENT : GUY HILAIRE

## PREAMBULE

La Communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles poursuit son engagement en terme de développement culturel. En effet, depuis 2004, elle a inscrit la culture dans son projet de territoire, et a ainsi bénéficié du soutien du Conseil général de la Haute-Loire, de la DRAC Auvergne (entre 2004 et 2007) et de l'Europe (fonds LEADER).

A travers différentes actions dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, du patrimoine et de la lecture publique, l'intercommunalité a d'abord affirmé sa volonté de professionnaliser la culture avec la création puis la pérennisation des postes de dumiste et de médiateur du livre, la structuration du réseau intercommunal des bibliothèques et l'aménagement de certains équipements culturels (Salle de spectacles et bibliothèque de Rauret, bibliothèques de Pradelles, Costaros, Barges, St-Paul-de-Tartas, Vielprat, matériel scénique itinérant).

La Communauté de communes a également mis en place une programmation culturelle sur toute l'année : animations auprès des différents publics, spectacles programmés sur tout le territoire en partenariat avec *Les Théâtrales du Velay*, et soutien affirmé de certaines manifestations phares (festival d'Arlempdes, Chapivari et Contes Vagabonds).

En 2010, la Communauté de communes s'est engagée avec le Conseil général dans une convention de développement culturel de troisième génération pour la période 2010-2012. Pour ces trois années, les actions déjà déployées sur le territoire ont été confirmées, et de nouvelles ont été engagées, avec par exemple la création collective à partir de 2011 d'un conte musical.

L'ensemble des actions prévues pour 2011 est formalisé dans le présent avenant à la convention de développement culturel 2010-2012.

Dans ce contexte, le Conseil Général de Haute-Loire et la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles s'associent pour contribuer, chacun selon ses responsabilités et moyens, à la mise en œuvre de ces objectifs au moyen du présent avenant à la convention de développement culturel dont l'application est prévue sur un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

IL EST DONC CONVENU ENTRE :

Le Conseil général de Haute-Loire, représenté par son Président, Monsieur Gérard ROCHE,

Et

La Communauté de communes du Pays de Cayres - Pradelles, représentée par son Président, Monsieur Guy HILAIRE,

LES DISPOSITIONS SUIVANTES :

## **ARTICLE 1- OBJECTIFS :**

Le Conseil général et la Communauté de communes affirment leurs engagements communs et concertés sur le territoire du Pays de Cayres - Pradelles, et identifient les projets sur lesquels ils consentiront un effort commun, afin de créer les conditions d'un développement culturel durable.

Les actions sont les suivantes :

### **1. CREATION ET RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS CULTURELS:**

#### **A - Réseau intercommunal des bibliothèques :**

##### **a. Informatisation du réseau des bibliothèques :**

Depuis l'embauche d'un médiateur du livre et de la lecture sur la Communauté de communes en 2005, un travail considérable a été réalisé afin de créer un réseau intercommunal des bibliothèques, notamment à travers la tenue de réunions de secteur, l'échange entre les bénévoles, l'aide à la formation, les conseils techniques, l'amélioration des équipements des bibliothèques et la mise en place d'une programmation culturelle autour du livre et de la lecture.

Devant la professionnalisation du réseau de lecture publique, l'informatisation est devenu un outil indispensable à son évolution. Tous les acteurs du territoire concernés par la lecture publique se sont donc concertés afin de réaliser ce projet. Une enquête a été réalisée auprès de chaque bibliothèque permettant ainsi d'identifier leur besoin.

La Communauté de communes s'est engagée en 2010 dans une démarche d'informatisation de ses bibliothèques, avec pour objectif de créer une base documentaire commune et de mettre en place les outils de consultation et d'échanges (matériel informatique, logiciel et connexion Internet) pour la mutualisation des fonds et la circulation des documents.

Deux niveaux d'équipement ont été prévus pour le réseau du Pays de Cayres-Pradelles :

- Pour les bourgs centres de Cayres, Costaros, Landos et Pradelles, un équipement complet avec catalogage, prêt/retour, portail...
- Pour les autres points lecture, un équipement plus léger avec une possibilité d'évolution.

Il a été décidé qu'au titre de sa compétence, la Communauté de communes achète le matériel informatique et le logiciel. Une convention a été établie avec chaque municipalité pour la remise du matériel et les conditions d'utilisation (utilisation par les bénévoles, maintenance à la charge des municipalités). Un fonds de concours a été demandé à chaque commune à hauteur de l'investissement résiduel au niveau du matériel.

Une demande d'aide à l'informatisation dans le cadre du Plan départemental de lecture a été étudiée à la Commission Permanente de février 2011. Une aide de **6 094 €**, soit 30 % du montant de l'équipement informatique (logiciel et matériel) de 20 313 € HT a été accordée.

##### **b. Aménagement des locaux d'Alleyras**

Depuis 2007, une réflexion importante a été menée concernant les équipements des différentes bibliothèques. Les bibliothèques de Pradelles et Costaros ont été entièrement rénovées. Celles de Barges et de St Paul de Tartas ont ouvert en 2010.

En avril 2011, la bibliothèque du Pont d'Alleyras a déménagé dans les locaux de la nouvelle salle socioculturelle d'Alleyras. Cet ancien corps de ferme est situé en plein cœur du bourg.

Ce lieu rassemble une salle de spectacle, un espace d'exposition et la bibliothèque. Le projet a été porté par la municipalité dont l'objectif est de faire revivre la vie culturelle et associative de cet ancien théâtre, et accompagné par le Conseil général dans le cadre des CG2D.

## **B - Spectacle vivant :**

La municipalité de Landos souhaite transformer la salle polyvalente existante en salle à vocation sociale et culturelle. Cette salle ne répond plus aux exigences réglementaires en terme de sécurité. La commune de Landos dispose de nombreuses associations culturelles qui ont besoin d'un lieu adapté à leur pratique (ex : Cinévasion, fanfare intercommunale *L'Intrépide*, danse contemporaine avec l'association *La Clandestine*, association *Gym et Danse* etc.). La Communauté de communes en partenariat avec l'association *Les Théâtrales du Velay* assure la diffusion d'une partie de sa programmation à Landos. Enfin, le collège Stevenson et l'école à dimension intercommunale de Landos utilisent régulièrement cet espace dans le cadre des séances de préparation et des représentations finales (chorale, atelier théâtre etc.).

## **2- Diffusion, création et développement des pratiques culturelles :**

### **A - Soutien à la programmation culturelle**

#### **- Festival d'Arlempdes :**

Le Conseil général et la Communauté de communes soutiennent l'association *Les Théâtrales du Velay* qui organise depuis 16 ans le festival d'Arlempdes. Après l'annulation de la 15<sup>ème</sup> édition l'année dernière, cette année, l'association a proposé un festival sur 5 jours à Arlempdes (au pied du château) et à Pradelles.

La Communauté de communes a accordé à l'association, pour 2011, une subvention de 14 000 € qui sera versée en deux parties. Le premier versement a été conditionné à la présentation d'une programmation, et le second en fin d'année, sera conditionné à la présentation d'un bilan de l'édition 2011, ainsi qu'à la vente des deux véhicules de l'association.

Le Conseil Général soutient également cette manifestation à hauteur de 10 800 € (report de la subvention de 2010).

Il est à noter enfin qu'en 2011, le partenariat entre la Communauté de communes et l'association *Les Théâtrales du Velay* pour la programmation de la saison culturelle intercommunale a été suspendue, en raison du départ de la chargée de programmation de l'association et des difficultés financières de cette dernière. C'est donc la médiatrice du livre qui s'en est chargée, en plus de son travail consacré au développement du réseau des bibliothèques.

- **Festival Chapivari :**

L'association Charivari organise pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive un festival musique à Landos les 2 et 3 septembre.

La Communauté de communes et le Conseil général soutiennent chacun le festival à hauteur de 1 000 € pour un budget prévisionnel de 27 000 €.

**Festival Contes vagabonds :**

Le Festival Contes vagabond, organisé par l'association Conte Al País a pour vocation de promouvoir la diffusion du conte et de la littérature orale en zone rurale. La sixième édition aura lieu du 17 au 24 octobre 2011 sur la Communauté de communes de Cayres-Pradelles.

Cette année « Contes vagabonds » aura pour thématique principale « la féerie et la magie des plantes ». Le programme se déclinera autour de balades gourmandes, de stages, conférences, de spectacles sur le thème des plantes dans l'alimentation et dans les légendes.

Cette année, des animations auront également lieu en amont du festival, lors de la semaine du goût : collectage de plantes et d'histoires liées à celles-ci mais aussi interventions en milieu scolaire.

Pour l'édition 2011, le budget prévisionnel du festival s'élève à 11 907 €. La Communauté de communes de Cayres-Pradelles soutient la manifestation à hauteur de 2 500 € et le Conseil général à hauteur de 500 €.

**B - Création artistique collective**

a. **Festival Terroir en Rimes**

Dans le cadre du Printemps des poètes, le festival Terroir en Rimes a été créé en mars 2008 à l'initiative des bénévoles de la bibliothèque de Landos. En recevant des poèmes des quatre coins du territoire, ces derniers se sont très vite rendus compte de l'engouement des habitants pour la poésie. Ils ont donc décidé de créer le festival en demandant le soutien de la Communauté de communes du Pays de Cayres Pradelles par le biais du médiateur du Livre et de la Lecture.

Le festival Terroir en Rimes a pris un nouveau visage pour sa troisième édition en 2011 avec l'organisation de nombreuses animations autour de la poésie à destination de tous les publics (bibliothèques, écoles, collège, maison de retraite, secteur ados, etc).

L'équipe du festival travaille en étroite collaboration avec la Bibliothèque Départementale de Haute-Loire pour mettre en valeur la poésie à l'aide de malettes thématiques durant le festival, d'expositions, de spectacles ou de formations en amont et/ou pendant le festival. Pour cette quatrième édition, une exposition a ainsi tourné dans toutes les bibliothèques du territoire, ainsi que dans les écoles et maisons de retraite qui le souhaitent.

Les animations déjà existantes autour de la poésie (Brigade d'Intervention Poétique, poèmes PV, atelier d'écriture, etc.) ont été pérennisées mais aussi enrichies par l'accueil d'un artiste en résidence. En effet, pour la première fois cette année, le festival a accueilli un auteur – Brigitte Vaultier - en résidence pendant deux semaines, du 4 au 16 avril : travail et ateliers

avec les écoles, le collège, le public amateur...

Enfin, la Communauté de communes a également proposé un spectacle de clôture, créé par Brigitte Vaultier et son pianiste Jean Baudin, en partenariat avec la chorale « Chant' aux vents ».

Dans le cadre de son dispositif d'aide à la résidence, le Conseil général a accordé une subvention de 962 €, soit 20 % du budget prévisionnel.

#### b. **Musiques, danses et contes traditionnels : 2011-2013**

Depuis 2004, un important travail de sensibilisation a été réalisé sur le territoire autour de la musique traditionnelle : intervention de la dumiste dans les écoles primaires, bals traditionnels avec le CDMDT, conférences animées par l'AMTA... Ce travail trouve aujourd'hui son aboutissement dans un projet de création porté par la Communauté de communes, autour des contes, musiques et histoires du territoire, collectés ses dernières années.

Ce projet a pour ambition de réunir les différents acteurs de la vie culturelle locale - scolaires et associations - afin d'élaborer un véritable travail de création, en s'emparant du fond local très riche que possède le territoire (différents collectages ont été effectués sur le terrain). Il devrait également être une occasion unique de tisser des liens entre les différentes associations.

Ce projet, envisagé sur trois ans (de 2011 à 2013), se décline en deux axes :

- **La création d'un conte musical avec déclinaison multi-art** : l'écriture du conte et des chansons pour 4 à 5 classes de cycle 3 sera réalisée par l'AMTA, en partenariat avec la fanfare « L'Intrépide » de Landos et la Chorale « Chant'aux vents », ainsi que les musiciens volontaires du Plateau, sous la direction artistique d'Alain Gibert (tromboniste et spécialiste de la musique traditionnelle). Un film-reportage du déroulé du projet est également envisagé (montage par l'AMTA).

A cette occasion, des actions de sensibilisation aux patrimoines matériel et immatériel du territoire seront organisées par le SMAT du Haut-Allier, qui s'appuiera notamment sur l'inventaire du patrimoine bâti effectué par le Service Conservation et Patrimoine du Conseil général dans le cadre des deux premières conventions de développement culturel.

Des artistes plasticiens seront également associés à la création des décors du spectacle final qui aura lieu en juin 2012 : Patrick Rey (plasticien - Musée des Croyances populaires), Antoine Fargette (sculpteur à Costaros).

Le budget prévisionnel de la création de ce conte s'élève à 23 498 € pour les deux années. **Le Conseil général a voté une aide de 2 500 € pour 2011** qui pourrait être reconduite en 2012.

- **La réalisation d'un film de témoignages** : il s'agit d'aller à la rencontre des habitants du territoire pour réaliser un film présentant les portraits de personnes remarquables – ordinaires ou extraordinaires. Cette action sera menée par deux associations : la « Sauce Méjeanne » - de Saint-Arcons de Barges et spécialisée dans les collectages, ainsi que l'association Ville-Auvergne (via son animateur du secteur ados, Matthieu Gimenez), et sera accompagnée par une équipe technique de l'AMTA. La restitution publique de ce film aura lieu en septembre 2013.

Le budget prévisionnel de la réalisation du film s'élève à 33 160 € pour les années 2012 et 2013.

Le budget global des deux projets (conte et film de témoignages) est estimé à 56 658 €. Le Conseil général pourrait être sollicité, sur les trois années, à hauteur d'un montant total de 10 000 €.

### **c. Lac du Bouchet:**

Dans le cadre de l'étude de définition pour la stratégie d'éco-développement sur le site du Lac du Bouchet, la Communauté envisage d'accueillir des projets culturels (par ex : exposition de photos sur le patrimoine, land art, événementiel etc.). Cette réflexion a été conduite en partenariat avec les services de l'Etat, de l'ONF et du Conseil général de la Haute-Loire et confiée à une équipe d'ingénierie composée de deux paysagistes, d'une ethnologue-médiatrice culturelle, d'un scénographe-designer, d'un architecte-illustrateur et d'un photographe.

### **C- Développement des pratiques culturelles amateurs**

Une convention de partenariat est établie chaque année avec le collège pour l'atelier théâtre. L'objectif est de poursuivre, pour les années scolaires 2010-2011 et 2011-2012, le travail engagé depuis plusieurs années.

L'atelier théâtre au collège, animé par Isabelle Monnier-Esquis de la Cie du Mayapo et encadré par Catherine Colomb, professeur de Lettres du Collège, a accueilli en 2010-2011 sept élèves, qui ont travaillé sur le thème des « quais de gare ». Une représentation publique a eu lieu le mercredi 15 juin à 20h30 à Joncherettes (Rauret).

Le Conseil général soutient cette action, avec la DRAC, dans le cadre de projet extrascolaire Art et Culture, en lui apportant une subvention de **610 €**

## **ARTICLE 2 : MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

### **1. PARTICIPATION DES PARTENAIRES ET MODALITES DE VERSEMENT POUR 2011**

L'aide financière du Conseil général s'élève à **22 466 €** (dont 17 504 € accordées hors convention). Soit 4 962 € accordés au titre de l'avenant 2011 à la convention de développement culturel.

Le financement de la Communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles s'élève à **117 384 €** pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Le budget 2011 est présenté en détail, en annexe.

## **2. EVALUATION**

Le Président de la Communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles établira un rapport rendant compte de l'utilisation des sommes perçues portant descriptif des actions mises en œuvre, ainsi que leur réalisation budgétaire sur une durée de douze mois d'application effective du présent avenant, qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.  
C'est sur la base de la réalisation budgétaire que sera engagée la négociation de l'avenant n°2.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Monsieur le Président de la Communauté  
de communes du Pays de Cayres-Pradelles

Guy HILAIRE

Monsieur le Président du  
Conseil général de Haute-Loire

Gérard ROCHE